



Conseil national
de l'information statistique

Paris, le 20 octobre 2022 n°139 / H030

AVIS D'OPPORTUNITÉ

Enquête « *Survey on Health, Ageing and Retirement in Europe - SHARE* » Vague 10

Type d'opportunité : Prolongation d'enquête existante (panel)

Périodicité : Biennale

Demandeurs : Laboratoire d'Économie et de Gestion des Organisations de Santé (LEGOS) rattaché au Laboratoire d'économie de l'Université Paris-Dauphine

Au cours de sa réunion du 29 septembre 2022, la commission « Services publics et services aux publics » a examiné le projet d'enquête longitudinale sur la santé, le vieillissement et la retraite en Europe, *Survey on Health, Ageing and Retirement in Europe*, SHARE, 10ème vague.

SHARE (Survey on Health, Ageing and Retirement in Europe) est un projet européen de recherche articulé autour d'enquêtes en population générale portant sur les thématiques de la santé, des soins, de l'emploi et de la retraite, de la situation socio-économique et financière, des relations sociales et familiales, ou des conditions de vie et de logement. L'objectif premier du projet SHARE est de fournir à la communauté académique et institutionnelle des données de cohorte détaillées permettant d'analyser la dynamique du vieillissement de la population en Europe ainsi que ses répercussions économiques, sociales et sanitaires de façon pluri-thématique et pluri-disciplinaire. Les données SHARE sont ainsi mobilisées dans les champs de l'économie, la sociologie, la santé publique et l'épidémiologie, la psychologie ou la démographie.

Les enquêtes SHARE ne répondent pas à une demande institutionnelle ou administrative, mais émanent d'une communauté européenne de chercheurs sur la problématique générale du "vieillessement".

Le questionnaire principal de l'enquête SHARE est organisé selon une vingtaine de modules thématiques qui couvrent, entre autres, les aspects suivants : santé physique et mentale, aptitudes cognitives, comportements à risque, recours aux soins sanitaires et de long terme, assurance santé et dépendance. Le questionnaire auto-administré drop-off est thématique et son contenu est laissé à la libre appréciation de chaque pays. Le contenu du questionnaire drop-off de la vague 10 est encore en cours de définition. Le questionnaire "fin-de-vie" cherche à documenter les aspects suivants : conditions (lieu) du décès, prise en charge au cours des derniers mois de vie (gestion de la douleur, recours aux soins...), maintien des aptitudes cognitives, impact de la pandémie de Covid (sur la prise en charge de la personne, la présence des proches...), transmission du patrimoine.

Au sein des ménages en France métropolitaine, dont un membre est âgé de 50 ans ou plus, sont interrogés au maximum deux individus : un éligible (âgé de 50 ans ou plus, tiré au hasard s'il y en a plusieurs) et son conjoint éventuel quel que soit son âge. SHARE réinterroge les individus éligibles

des ménages ayant répondu à au moins une des vagues précédentes. Les individus qui ont déménagé et ceux qui sont entrés en institution sont suivis.

La vague 10 de SHARE consiste donc en une ré-interrogation des répondants des vagues précédentes (c'est-à-dire toute personne éligible par l'âge dont le ménage a répondu au moins une fois à SHARE, sauf celles qui auraient déménagé à l'étranger, ou seraient hospitalisées au long cours), à laquelle viendra s'ajouter un échantillon entrant dont la taille sera ajustée pour maintenir environ 10 000 ménages interrogés et 4 000 individus répondants. L'échantillon d'entrants sera tiré par l'INSEE dans la source fiscale Fideli de façon à ce que l'échantillon total des personnes interrogées soit représentatif des 50 ans et plus.

Le mode d'administration dominant de SHARE est le face-à-face. Le protocole prévoit ainsi que le questionnaire principal de SHARE soit administré en face-à-face par un enquêteur au domicile du répondant. Le mode d'administration téléphonique est utilisé de façon complémentaire et plus ponctuelle, pour les premières prises de contact, l'étape de vérification de la composition du ménage ou dans le cas d'entretien spécifique avec le proche d'un panéliste SHARE décédé (entretien "fin-de-vie"). Le temps attendu de réponse au questionnaire principal de SHARE dure entre 60 et 75 minutes.

Le projet est porté par l'équipe du LEGOS rattaché au LEDa (Laboratoire d'économie de Dauphine) de l'Université Paris-Dauphine. Il est soutenu par l'université Paris Dauphine, l'IR* Progedo et l'INSEE, et financé par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR), la Caisse Nationale pour la Solidarité et l'Autonomie (CNSA), la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV), et le Conseil d'Orientation des Retraites (COR).

La comitologie du projet SHARE est organisée au double échelon européen et français. A l'échelle européenne, SHARE est organisé en Consortium Européen pour les Infrastructures de Recherche (European Research Infrastructure Council, ERIC). La comitologie du projet placée sous l'égide de ce SHARE-ERIC s'articule autour d'une assemblée générale et de 3 conseils : un conseil de surveillance scientifique, un conseil d'administration et un conseil de validation méthodologique. À l'échelle de la France, la gouvernance proprement dite s'est limitée à la tenue d'un conseil scientifique réunissant des anciens responsables de l'enquête pour la France, des responsables de l'enquête SHARE dans d'autre pays et des chercheurs experts des données SHARE.

Les résultats d'une vague de SHARE sont mises à disposition du public en intégralité environ 1 an après la fin du terrain. Ainsi, à titre indicatif, et sous réserve du respect du calendrier prévisionnel, les données complètes seront rendues publiques en juin ou juillet 2025. Dans le cas des enquêtes SHARE-Covid, ce délai avant mise à disposition des données a été réduit à 4 ou 5 mois. Les publications de synthèse associées à une vague donnée de SHARE interviennent généralement 6 mois plus tard, soit environ 1 an et demi après la fin du terrain, aussi bien à l'échelle européenne qu'au niveau français.

Le Président, après avoir entendu la commission, émet un avis d'opportunité favorable à cette enquête y compris concernant les vagues suivantes se déroulant dans la limite de sa durée de validité. L'opportunité est accordée pour cinq années de 2023 à 2027 incluses.
--